



Légende

- Zones A - Champ d'expansion des crues**
- A TF en aléa très fort, Hauteur de submersion > 2,5 m, ou vitesse d'écoulement > 0,5 m/s
 - A F en aléa fort, 1 m < Hauteur de submersion < 2,5 m et vitesse d'écoulement < 0,5 m/s
 - A M en aléa modéré, Hauteur de submersion < 1 m et vitesse d'écoulement < 0,5 m/s
 - A EP en zone d'écoulement préférentiel
 - A ZDE en zone de dissipation de l'énergie
 - A EM écoulement dans le lit mineur ou endigué des cours d'eau, francs bords directement inondables par débordement de La Loire
- Zones B - Zones déjà urbanisées**
- B TF en aléa très fort, Hauteur de submersion > 2,5 m, ou vitesse d'écoulement > 0,5 m/s
 - B F en aléa fort, 1 m < Hauteur de submersion < 2,5 m et vitesse d'écoulement < 0,5 m/s
 - B M en aléa modéré, Hauteur de submersion < 1 m et vitesse d'écoulement < 0,5 m/s
 - B ZDE en zone de dissipation de l'énergie
- Zone C - Centres urbains**
- C ZDE en zone de dissipation de l'énergie

- TF+ Zone fréquemment inondable
 - Zone nouvellement inondable par rapport au PPRi approuvé en 2002
- Zones de précaution**
- PA Terrain naturel supérieur à la ligne d'eau de référence, isolé en cas de crue, peu urbanisé et/ou aménagé
 - PB Terrain naturel supérieur à la ligne d'eau de référence, isolé en cas de crue, urbanisé
- Ligne isocotes du niveau des plus hautes eaux connues (PHEC) Altitude normale " NGF " - IGN69
 - Limites communales
 - Bâti cadastral
 - Parcelles cadastrales
 - Routes principales
 - Voies SNCF



Direction Départementale
des Territoires
d'Indre-et-Loire

Service Risques
et Sécurité

**Révision
Du Plan de Prévention
Des Risques Naturels
Prévisibles d'Inondation**

Val d'Authion

Avant-projet de PPRi
Dossier de concertation

Carte du zonage réglementaire

